

## Début des « négociations » du contrat (anti)social TNI

TNI, le 02 novembre 2020

**N'en déplaise à certaines organisations syndicales, FO sera présent aux négociations pour défendre au mieux les intérêts de tous les salariés et vous informer !!!**

Nous aurions pu boycotter, comme nous l'avons fait pour la « pseudo négociation » concernant la suppression des tickets-restaurant à SQY, mais nous pensons qu'il est important d'assister aux négociations à venir pour défendre au mieux vos intérêts et vous rendre compte sur l'avancement des négociations. En effet, il est important que les salariés aient une autre vision du déroulement des réunions que celle de la direction et des syndicats signataires de l'accord de méthode.

### **Signature de l'accord de méthode, le mal est fait !!!!**

Les syndicats signataires de l'accord se sont engagés sur les sentiers de la perte de nos acquis sociaux. Quand on voit certains thèmes de négociation prévus dans l'accord de méthode pour les négociations à venir, il y a de quoi se faire du souci :

Thèmes	Sous-thèmes de négociations
Organisation du Travail	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Télétravail</li><li>✓ CET</li><li>✓ Paie sur 12 mois en intégrant le 13ème mois</li></ul>
Efficacité au Travail	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Remontées des propositions pour les réunions de négociations et lancement des GT sur différents thèmes</li></ul>
Temps de travail	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Temps de travail OETAM</li><li>✓ Les jours de fractionnement,</li><li>✓ Le jour de la fête locale,</li><li>✓ L'astreinte</li></ul>
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Prime vacances,</li><li>✓ Prime anniversaire (nouvelle appellation de la prime d'ancienneté TNI),</li><li>✓ Monétisation des JRTD,</li><li>✓ Intéressement (pour rappel, un accord Groupe existe déjà)</li></ul>
CC Métallurgie	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Présentation des points clefs de la convention collective pour les non-cadres (Paris ou régionale)</li><li>✓ La Convention Métallurgie pour les cadres est nationale</li></ul>

En cas de désaccord, la direction prendra certainement des décisions unilatérales comme pour l'abondement qui est passé de 1000 à 0€ & les tickets-restaurant qui ont disparu sur SQY. Autant dire que les syndicats vont devoir négocier avec le pistolet sur la tempe...FO a pourtant alerté les autres organisations syndicales sur les risques de régression sociale, malheureusement nous n'avons pas été entendus...

**1<sup>ère</sup> réunion prévue le 09/11/2020**

**FO, le syndicat libre et indépendant qui défend les intérêts de tous les salariés !!!**